

Cyrille GARNIER rejoint SIMON ASSOCIÉS

En qualité d'Associé

Paris, le 2 Avril 2013 : Cyrille GARNIER, 37 ans, rejoint le bureau parisien de SIMON ASSOCIÉS en qualité d'associé après avoir exercé plus de 9 ans au sein de cabinets internationaux.

Avocat au barreau de Paris et Docteur en droit, Cyrille GARNIER exerçait chez WHITE & CASE depuis 2005 au sein du département Fusions-Acquisitions. Cyrille GARNIER co-animera le département Sociétés-Cessions-Acquisitions aux côtés de Jack DEMAISON, associé responsable de cette activité chez SIMON ASSOCIÉS.

Cyrille GARNIER est spécialisé dans le domaine des fusions et acquisitions, des marchés de capitaux et du *private equity*. Il conseille notamment les sociétés françaises et internationales, cotées et non cotées, dans le cadre de leurs opérations d'acquisition, de cession et de restructuration. Cyrille GARNIER intervient également régulièrement sur des opérations de levées de fonds, auprès d'entreprises en développement, de fonds d'investissements ou de *family offices*.

Cyrille GARNIER est diplômé d'une maîtrise en droit des affaires (Université Paris II Panthéon-Assas), d'un DESS en droit des affaires (Université Paris V), d'un LLM en droit international des affaires (Londres – 2001) et d'un doctorat en droit privé (Université de Rouen).

« Nous sommes très heureux d'accueillir Cyrille GARNIER au sein de notre équipe. Outre son apport à l'équipe actuelle, l'expertise de Cyrille GARNIER -qui a montré autonomie et sens des responsabilités dans ses anciennes fonctions- en matière d'opérations de haut de bilan, cessions-acquisitions et financement, sera précieuse pour notre activité en développement dans ce domaine de compétence, notamment en relation avec les départements distribution, entreprises en difficulté, et international. Allié à la compétence reconnue de Jack DEMAISON l'équipe ainsi renforcée répondra de manière globale aux besoins de nos clients. » déclarent Jean-Charles et François-Luc SIMON.

« Notre équipe se félicite de l'arrivée de Cyrille GARNIER. Il apportera à notre pratique une compétence différente qui sera un facteur d'enrichissement de nos compétences, de notre expérience et de notre savoir-faire, de nature à participer à la valeur ajoutée de nos interventions. Il contribuera à rendre pérenne une pratique indispensable à SIMON ASSOCIÉS » déclare Jack DEMAISON.

« La rencontre avec SIMON ASSOCIÉS initiée par Jean-Charles SIMON que j'avais connu il y a quelques années à l'occasion de la négociation d'une levée de fonds, m'a convaincu de rejoindre SIMON ASSOCIÉS: nous partageons des valeurs et des principes communs dans l'exercice de notre activité et dans la qualité des prestations offertes à nos clients. Au surplus, la qualité des équipes de SIMON ASSOCIÉS et leur capacité à travailler en totale synergie m'a convaincu de la pertinence de cette démarche » déclare Cyrille GARNIER.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires présent à Paris, Lyon, Nantes et Montpellier, à l'étranger notamment en Chine (ZHONG YIN LAW FIRM) et au Brésil (ASGV Advogados), dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI et institutionnels de l'investissement, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

Le département Sociétés-Cessions-Acquisitions est animé par Jack DEMAISON et Cyrille GARNIER, en relation avec une équipe transversale constituée notamment d'avocats des départements entreprises en difficulté, franchise et distribution, droit social et ressources humaines, immobilier, et contentieux des affaires.

Simon Associés, organisé autour de plusieurs pôles de compétences complémentaires (corporate/cessions/acquisitions, entreprises en difficulté, franchise et distribution, contentieux, immobilier, social, santé, réseaux d'information et de communication), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi qu'une lettre mensuelle consacrée à l'actualité juridique. www.simonassociés.com